



COMMISSION EUROPÉENNE
OFFICE POUR LES INFRASTRUCTURES ET LA LOGISTIQUE – BRUXELLES

OIB.02 – Budget, marchés publics, contrôle interne et planification
Chef d'unité

Bruxelles, le
OIB.02/AC/vr

PROCEDURE OUVERTE n° OIB.02/PO/2017/030/768

concernant la

«FOURNITURE DE PRODUITS D'ALIMENTATION»

INVITATION A SOUMISSIONNER

Madame, Monsieur,

La Commission européenne pourrait envisager la passation du marché décrit ci-dessus, sous la forme de 4 contrats distincts. Les documents de marché comprennent: l'avis de marché, la présente lettre d'invitation, le cahier des charges accompagné de ses annexes dont le projet de contrat.

Le marché est subdivisé en quatre lots décrits ci-après:

Lot 1: Fourniture de produits d'alimentation générale dans les crèches, les garderies, le CIE et le Restaurant Protocolaire gérés par la Commission européenne à Bruxelles et Overijse;

Lot 2: Fourniture de boissons dans les crèches, les garderies, le CIE et le Restaurant Protocolaire gérés par la Commission européenne à Bruxelles et Overijse;

Lot 3: Fourniture de produits laitiers et fromages dans les crèches, les garderies, le CIE et le Restaurant Protocolaire gérés par la Commission européenne à Bruxelles et Overijse;

Lot 4: Fourniture de produits de boulangerie, pâtisserie, biscuiterie et viennoiserie dans les crèches, les garderies, le CIE et le Restaurant Protocolaire gérés par la Commission européenne à Bruxelles et Overijse.

Si vous êtes intéressé(e) par un ou plusieurs lot(s) de ce marché, je vous invite à faire parvenir une offre pour chaque lot choisi, dans l'une des langues officielles de l'Union européenne, selon les modalités et conditions précisées ci-après **au plus tard le 18/09/2017**.

1. MODALITÉS DE DÉPÔT DES OFFRES

Vous devez soumettre votre offre sous format papier. La transmission des offres se fait au choix des soumissionnaires:

- a) Soit par la poste, soit par messagerie, au plus tard le 18/09/2017, auxquels cas la date d'envoi est retenue, le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt faisant foi, à l'adresse ci-dessous:

COMMISSION EUROPÉENNE
OIB – Office pour les Infrastructures et la Logistique à Bruxelles
Unité OIB.02 "Budget, marchés publics, contrôle interne et planification"
Bâtiment CSM1, 05/P001
B-1049 BRUXELLES

Attention, à cette adresse, aucun dépôt ne pourra être accepté.

- b) Soit par dépôt au plus tard le 18/09/2017 à 17h30 au service du Courrier central de la Commission européenne, soit directement, soit par tout mandataire du soumissionnaire. Dans ce cas, le dépôt de l'offre est établi au moyen d'un reçu daté et signé par un fonctionnaire du service du Courrier central à qui les documents ont été remis, à l'adresse suivante:

Service du Courrier central de la Commission européenne
Avenue du Bourget 1
B-1140 BRUXELLES (Evere)

Les horaires d'ouverture du service du Courrier central de la Commission sont de 8h00 à 17h30, du lundi au vendredi; il est fermé les samedis, dimanches et jours fériés de la Commission.

Quel que soit le mode de transmission utilisé, **l'enveloppe extérieure doit mentionner l'adresse indiquée au point 1.a)** et la mention suivante:

"Appel d'offres n° OIB.02/PO/2017/030/768 - Lot n° ...
A NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER"

Comme preuve de dépôt, fait foi:

- soit le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt;
- soit le reçu daté et signé par le fonctionnaire du service du Courrier central de la Commission européenne susmentionné ayant reçu l'envoi.

2. MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES OFFRES

Les soumissionnaires sont priés de se conformer strictement aux instructions administratives indiquées ci-après aux points 2.1 et 2.2. A défaut, la Commission se réserve la possibilité de rejeter l'offre.

2.1. Exigences relatives à la forme de l'offre

2.1.1. L'envoi ou le dépôt doit être fait:

- **sous double enveloppe**

Les deux enveloppes seront fermées, l'enveloppe intérieure portant l'indication du service destinataire et la mention suivante:

**"Appel d'offres n° OIB.02/PO/2017/030/768
Offre de la firme
A NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE COURRIER"**

- **en double exemplaire**, dont un original et une copie, les mentions "original" et "copie" figureront clairement à l'extérieur des enveloppes respectives.

2.1.2. Toute offre doit:

- être datée, munie du cachet de la société et signée par le soumissionnaire ou son mandataire dûment habilité;
- être précise, concise, complète et parfaitement lisible afin d'éliminer le moindre doute au sujet des termes et des chiffres; Les réponses constituent, pour la Commission, les éléments qu'elle va évaluer pour l'attribution du marché et sont donc des données essentielles. Les réponses incomplètes ou illisibles peuvent mener à l'élimination de l'offre;
- être obligatoirement établie sur le(s) **bordereau(x) de soumission** joints à la présente invitation à soumissionner en annexe IV.
Si les soumissionnaires complètent le(s) bordereau(x) électroniquement, **seule la version papier, dûment datée, cachetée et signée fait foi.**
Le soumissionnaire joindra à son offre papier un CD-Rom reprenant le(s) bordereau(x) de prix complété(s). Toutefois, la version papier dûment complétée, datée et signée par le soumissionnaire, et elle seule, fait foi.
Ce(s) bordereau(x) sera (seront) en outre accompagné(s) le cas échéant, de tous les documents demandés. Il est loisible au soumissionnaire de compléter ce(s) bordereau(x) par des feuilles annexes, avec toute autre information qu'il juge utile pour étayer son offre;
- être accompagnée de tous les renseignements et documents demandés à l'annexe I "Check-list des documents à compléter et à fournir".

2.2. Exigences relatives au contenu de l'offre

Les prix doivent être:

- exprimés hors TVA, en EUROS (€), nets (tout compris);

- calculés en exonération des droits, impôts et taxes. La Commission européenne est exonérée de tous droits, impôts et taxes suivant les dispositions du Protocole sur les Privilèges et Immunités de l'Union européenne annexées au Traité du 08.04.1965 instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes.

3. CONDITIONS GÉNÉRALES

La soumission d'une offre vaut acceptation des conditions contenues dans les documents de marché et, le cas échéant, renonciation du soumissionnaire à ses propres conditions générales ou particulières. L'offre présentée lie le soumissionnaire pendant l'exécution du contrat, s'il en devient l'attributaire.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que frais occasionnés pour la préparation et la soumission des offres sont intégralement à la charge du soumissionnaire et ne seront pas remboursés.

La période de validité de l'offre, durant laquelle le soumissionnaire est tenu de maintenir toutes les conditions de son offre, est indiquée au point IV.2.6 de l'avis de marché.

Si l'offre prévoit le recours à la sous-traitance, il est recommandé d'inclure la médiation parmi les modes de résolution des litiges stipulés dans le contrat avec les sous-traitants.

4. CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pendant toute la procédure, les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires ne sont autorisés qu'à titre exceptionnel. Ils ne peuvent intervenir que dans les conditions suivantes:

4.1. Avant la date de clôture du dépôt des offres:

Sur demande, le pouvoir adjudicateur peut fournir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but de clarifier les documents de marché.

Toute demande de renseignements supplémentaires doit être adressée, par écrit uniquement, par l'intermédiaire du site web e-Tendering (lien internet référé dans l'avis de marché, sous point I.3) "Communication", dans l'onglet «Questions et réponses», en cliquant sur «Créer une question». ATTENTION: Pour pouvoir créer une question, il est indispensable de s'enregistrer sur le site.

La Commission n'est pas tenue de répondre aux demandes de renseignements supplémentaires présentées moins de six jours ouvrables avant la date de clôture du dépôt des offres.

De sa propre initiative, la Commission peut informer les intéressés de toute erreur, imprécision, omission ou autre insuffisance matérielle dans la rédaction des documents de marché.

Tout renseignement supplémentaire, y compris les informations visées ci-dessus, sera publié sur le site web e-Tendering indiqué dans l'avis de marché. Cette page web sera mise à jour régulièrement et les soumissionnaires ont la responsabilité de vérifier les mises à jour et modifications apportées pendant la période de soumission.

4.2. Ouverture publique des offres:

L'ouverture publique des offres aura lieu le 25/09/2017 à 10h00 dans les locaux du pouvoir adjudicateur situés à l'adresse suivante:

**COMMISSION EUROPÉENNE
OIB – Office pour les Infrastructures et la Logistique à Bruxelles
Bâtiment CSM1
Cours Saint-Michel n° 23 (entrée côté Rue Père de Deken)
B - 1040 Bruxelles**

Chaque soumissionnaire peut être représenté par une seule personne à la séance d'ouverture.

Dans ce cas, vous devrez, pour des raisons de sécurité, notifier le nom de cette personne par écrit, soit par lettre à l'adresse indiquée au point 1.a) ci-dessus, soit par fax au n° (+32-2) 29 6 05 70, soit par courrier électronique à l'adresse suivante: oib-marches-publics@ec.europa.eu, au plus tard deux jours ouvrables avant la séance d'ouverture, faute de quoi la Commission se réserve le droit de refuser l'admission de votre représentant à la séance d'ouverture.

La partie publique de la séance d'ouverture sera strictement limitée aux aspects suivants:

- vérification de la soumission de chaque offre en bonne et due forme (en particulier, respect de la date limite de soumission);
- annonce des offres reçues; les noms annoncés seront ceux des sociétés ayant envoyé ou déposé une offre;
- proclamation du prix global des offres.

Aucune autre information relative aux offres ne sera communiquée.

Les représentants des soumissionnaires seront invités à signer une feuille de présence, mais ne recevront pas de compte-rendu de la séance.

4.3. Après l'ouverture des offres:

S'il s'agit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre ou de demander confirmation d'un élément spécifique ou technique, le pouvoir adjudicateur prendra contact avec le soumissionnaire, à condition que cela n'entraîne pas de modifications substantielles des conditions de l'offre soumise.

5. SUITE DONNÉE À LA SOUMISSION DES OFFRES

La présente invitation à soumissionner ne constitue aucun engagement de la part de la Commission. Celui-ci ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec l'attributaire retenu.

La Commission peut, jusqu'à la signature du marché, annuler la procédure de passation du marché, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision serait motivée et portée à la connaissance des soumissionnaires.

Dès le moment où la Commission a ouvert l'offre, le document devient la propriété de celle-ci et est traité de façon confidentielle.

Les soumissionnaires sont informés du résultat de cette procédure d'appel d'offres (décision d'attribution) par courrier électronique uniquement. Ils sont tenus de fournir, dans les coordonnées mentionnées dans leur offre, une adresse de courrier électronique valide et de consulter régulièrement leur messagerie.

Si le suivi de votre réponse à l'invitation à soumissionner implique l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (par exemple, nom, adresse et CV), ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les réponses aux questions et les données à caractère personnel demandées sont nécessaires pour l'évaluation de votre offre, conformément aux spécifications de l'invitation à soumissionner, et seront traitées uniquement à cette fin par l'unité OIB.02. Des renseignements détaillés concernant le traitement de vos données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité consultable à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/dataprotectionofficer/privacystatement_publicprocurement_fr.pdf.

Vos données à caractère personnel peuvent être enregistrées dans le système de détection rapide et d'exclusion si vous vous trouvez dans l'une des situations visées à l'article 106 du règlement financier¹. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect_fr.cfm).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

(e-signé)

Pierre-Olivier Bindels

¹ Règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union et abrogeant le règlement (CE, Euratom) n° 1605/2002 du Conseil (JO L 298 du 26.10.2012, p. 1), tel que modifié.

6. LISTE DES ANNEXES

Les annexes suivantes font partie intégrante de la présente invitation à soumissionner:

- I. Check-list des documents à compléter et à fournir (commune à tous les lots)
- II. Spécifications techniques communes à tous les lots
II.1 à 4 Spécifications particulières à chacun des lots
- III. Bordereaux de conformité technique
- IV. Bordereaux de soumission financier
- V. Projet de contrat-cadre (commun à tous les lots)